

Liste de zones à exclure du périmètre de DPU :

1. Résidence Flore (149 bis 151 151 bis 153 155 157 157 bis 157 ter et 159 rue du Général Leclerc)
2. Le Manoir de Denouval (149 rue du Général Leclerc)
3. Les Hauts de Denouval (150 rue du Général Leclerc)
4. Les Jardins de Denouval (148 bis rue du Général Leclerc)
5. Les Pinsons (140 rue du Général Leclerc)
6. Les Garennes (3 rue de Chanteloup)
7. 3F – immeuble du 132 134 136 rue du Général Leclerc
8. La Grange (1 rue de Chanteloup)
9. Les Massigottes (allée Marcel Allain, allée Gaston Leroux et 4-6-8-10-12-14-16-18-20 rue des Cardinettes)
10. Le Verger des Marottes (30 à 44 rue de Chanteloup)
11. La Flemmardière (rue Georges Delamare et 83-85-87-91-91 bis rue du Général Leclerc)
12. Bellevue (114 rue du Général Leclerc)
13. La Clairière (98 bis rue du Général Leclerc)
14. 3F – Mouloudji (1 à 8 allée Marcel Mouloudji, 13 15 17 19 21 23 25 27 rue du Ponceau, 25 27 29 31 rue des Valences)
15. Résidence « Ponceau » (allée Georges Brassens et 15-17-19-21-23 rue des Valences)
16. La Renardière (27 bis avenue Maurice Berteaux)
17. La Closerie des Valences (allée François Couperin, allée Maurice Ravel, rue Frédéric Chopin, rue Claude Debussy, rue Georges Bizet et 1 à 21 et 23-25-27-29-31 rue Jean-Philippe Rameau)
18. Domaine de l'Isle (26-28 rue Jean Philippe Rameau et 1-3-5 rue Pablo Neruda)
19. Résidence des Ormeteaux (7-9-11-13-15 rue Pablo Neruda et 25-25 bis-25 ter-25 quater rue des Ormeteaux)
20. Les Villas d'Andrézy (13 rue des Sablons)
21. Les Jardins de Maupassant (42-42 bis-44-46-46 bis-46 ter rue des Courcieux)
22. Immeuble du 7 rue du Pleyon
23. Les Jardins d'Andrézy 1 et 2 (2 rue du Pleyon et rue Barbantalle et rue Marcotte)
24. Le Panoramic / Les Valmures (1-3-5 rue du Pleyon)
25. Chantepleure (place Chantepleure)
26. Le Clos des Vignes (47 rue de l'Eglise et 2-4 rue du Cimetière)
27. Sainte-Barbe (59-61 rue de l'Eglise et 5 Grande rue de l'Hautil)
28. Les Vignes de la Ferme (69 rue Charles Infroit)
29. Le Vieux Manoir (3-5 avenue d'Eylau et 33 à 71 rue Charles Infroit)
30. Résidence du Pont de Conflans
31. Résidence du Docteur Lambert (5-7-9-11-13 rue du Général Schweisguth)
32. Lepic (77 rue du Maréchal Foch)
33. La Ferme (75 rue du Maréchal Foch)

34. HLM Le Parc (73 rue du Maréchal Foch)
35. Le Nouveau Parc (41 rue du Maréchal Foch)
36. Les Deux Noyers (rue des Coutures)
37. Le Confluent (39 rue du Maréchal Foch)
38. Résidence du Bel Air (26 avenue des Robaresses)
39. 3F - Les Tilleuls (allée des Tilleuls, 2-4 avenue de Verdun, square des Acacias, square des Peupliers)
40. Résidence d'Harcourt (1-3 avenue de Verdun et 24 26 rue du Bel Air)
41. Ouest Horizon (allée Emile Zola, allée Louis Caramiaux et 66 avenue des Robaresses)
42. Les Beauvettes (5-7-9 rue de l'Île-de-France)
43. Le Val de Seine (1-3 rue de l'Île de France)
44. Les Charmilles (14 -16 -16 bis rue du Bel Air)
45. Le Clos du Chasselas (5 A, 5B et 5C rue du Bel Air)
46. Allée de Gascogne
47. Les Fonceaux (16-18 rue de Chevreuse)
48. La Colline du Bel Air
49. Les Valois (allée Jean-Baptiste Clément et 55 avenue des Robaresses)
50. Les Versants de l'Hautil
51. Le Beauvoir (2-4 rue de Penthièvre)
52. HLM OSICA (chemin des Ecoliers)
53. Les Hauts du Confluent